



CIRCULAIRE PRESENTANT LE PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE SAINT MICHEL JANS 2020 2021 ANNEXE au règlement intérieur de l'école et à la circulaire de rentrée

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités préfectorales. Le présent protocole s'applique à partir du 2 novembre 2020 en s'appuyant sur le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires réalisé par le ministère de l'éducation nationale le 26 octobre 2020.



Horaires et organisation des entrées et sorties

LE MATIN

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires est interdit.

Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents :

- **Le port du masque est obligatoire pour les adultes** qui accompagnent les enfants **même sur le parking** de l'école.
- Nous vous demandons aussi **d'éviter les regroupements sur le parking** et de repartir directement après avoir déposé vos enfants.
- **Nous vous demandons de respecter une distance d'au moins 1 mètre entre vous lorsque vous attendez sur le parking, devant le portail et lors de vos déplacements entre les deux écoles.**

LE MIDI

- La **sortie et l'accueil du midi se feront au portail du préau** pour les élèves présents dans les locaux primaires et **dans la cour maternelle** pour les élèves accueillis dans les locaux maternelles.
- **Les enfants se laveront les mains en arrivant à la maison le midi** et aux sanitaires de l'école en revenant à 13h20.
- En maternelle, les parents déposeront leur enfant à l'entrée des sanitaires, ils seront pris en charge par l'Asem.

LE SOIR

- À la sortie des élèves **il faudra éviter les attroupements et fluidifier la circulation. Nous vous remercions également de respecter les règles de distanciation sociale sur le parking et devant le portail en attendant vos enfants** (nous n'avons pas refait les marquages au sol ni les sens de circulation, nous comptons sur votre discernement).
- Les parents attendront leurs enfants à **l'extérieur en portant un masque** et partiront directement après avoir récupérés tous leurs enfants.
- **En maternelle, les parents attendront leur enfant dans la cour en respectant la distance d'au moins un mètre entre eux.**
- En primaire, **les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 sortiront par le portail blanc en face la maternelle.**

- En primaire, les élèves de la classe de CP/CE1 sortiront par le portail sous le préau (ainsi que les enfants qui prennent le car)
- Les élèves se laveront les mains à leur arrivée à la maison sauf ceux qui prennent le car et qui vont au périscolaire qui le font à l'école.

Organisation pédagogique



DANS LA CLASSE

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves :

- Dans les espaces clos (classes, cantine,...), la distanciation physique n'est pas obligatoire et la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe **ou d'un même groupe d'élève (crayons, livres, jeux,..)** est permise **si une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.**
- Tous les élèves devront apporter une **gourde individuelle avec leur prénom dessus** et un paquet de mouchoirs en papier (en maternelle boîtes de mouchoirs collectives). **Les gourdes sont ramenées pour un lavage à la maison chaque vendredi soir.**
- Pour les anniversaires, nous ne pourrons plus accepter les gâteaux « faits maison », ni les sachets de bonbons préparés par les parents (privilégier les gâteaux et bonbons emballés individuellement).

LES RECREATIONS

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

La limitation du brassage entre groupes d'élèves est requise. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

- L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs est autorisé **après une période sans utilisation d'environ 12h.**
- En primaire, la **cour de récréation sera délimitée en trois espaces** (un pour chaque groupe classe) selon un planning établi.
- **En cas de pluie, les récréations seront échelonnées entre chaque groupe classe. Sur le temps du midi, les élèves de CM2 et de CP/CE1 seront accueillis dans leur classe sous la surveillance d'un personnel OGEC et les élèves de CE2/CM1 resteront sous le préau avec l'autre adulte. Les élèves de GS seront accueillis sur une table dans la classe CP/CE1 pendant le repas des élèves de cette classe (désinfection après leur passage). Tous les élèves rentreront directement en classe avec l'enseignante dès 13h20.**

UTILISATION DES SANITAIRES

- Les enfants pourront utiliser les sanitaires **sans mesures de distanciation physique par groupe classe.**
- **Les sanitaires ne seront plus autorisés en accès libre pendant les récréations mais uniquement après autorisation d'un adulte et par groupe classe.**
- Dans les sanitaires, du savon ainsi que des essuie-mains en papier jetables seront à leur disposition

Restauration



- Les élèves entreront et sortiront de la cantine par groupe classe sans croisement entre les groupes. Ils enlèveront leur masque une fois assis à leur place.
- Les tables de la cantine seront nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Les élèves seront regroupés sur les tables par groupe classe ou avec un écart entre les élèves de deux classes différentes.
- Les serviettes en tissu sont autorisées dans une pochette ou un petit sac fermé et nominatif. Elles sont rangées par groupe classe et rendues en fin de semaine pour lavage.

Hygiène



LAVAGE DES MAINS

- Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée en primaire sous la surveillance d'un adulte
- Les serviettes à usage collectif seront proscrites.
- Les lavages devront se faire :
- A l'arrivée à l'école.
- Avant et après chaque récréation
- Avant chaque repas pour ceux qui mangent à la cantine.
- Après être allé aux toilettes.
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.
- Le soir en rentrant chez soi ou à l'école pour ceux qui prennent le car et vont au périscolaire.
- Le personnel et les enseignants informeront et impliqueront les élèves sur les gestes barrières et les règles de distanciation physique en tenant compte de leur âge.

Port du masque, nettoyage et désinfection des locaux



- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les personnels (masques chirurgicaux ou norme Afnor 1) en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- Pour les élèves du CP au CM2 le port du masque « grand public » (masques chirurgicaux ou norme Afnor 1) est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs (récréation, trajet pour le périscolaire, car,...). Les élèves devront avoir deux masques par jour ainsi que deux sacs distincts pour les ranger. Les élèves qui mangent à la maison le midi peuvent effectuer le changement de masque chez eux.
- Les locaux seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, le midi et le soir au minimum toutes les 2 heures..
- Chaque jour, un personnel sera responsable de vérifier la disponibilité de savon, essuie mains, gel hydro alcoolique, lingettes ou produit désinfectant dans chaque classe et dans les sanitaires.

- Chaque jour, la désinfection avec produit virucide sera effectuée dans les sanitaires et classes: tables, chaises, et un nettoyage des sols par un personnel Ogec **et les surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, claviers,...) plusieurs fois par jour par l'enseignante de la classe.**
- Les poubelles seront vidées tous les jours (sacs dans chaque poubelle).

Périscolaire



Le périscolaire sortira par le portail blanc en primaire afin de fluidifier la circulation à la sortie.

Rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel :

- Éduquer leurs enfants aux gestes barrières et leur expliquer la situation actuelle.
 - Surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une **prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école** (température doit être inférieure à 38°C).
 - **En cas de fièvre supérieure à 38 ou d'apparitions de symptômes au cours de la journée, l'enfant sera isolé et un masque pédiatrique fourni par le ministère de l'éducation lui sera appliqué en attendant que ses parents viennent le récupérer.** Merci de communiquer à la directrice ou l'enseignant tout changement de numéro sur la fiche d'urgence.
 - Les parents s'engagent à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**
 - De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école et **les parents doivent en informer la directrice** (au numéro suivant : 02 40 51 40 46 ou 02 40 51 40 02).
- **Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.**

Pour terminer...

Ce document pourra être amené à évoluer au cours de l'année scolaire en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Si vous avez des questions, des peurs, n'hésitez pas à contacter l'enseignante de votre enfant ou le chef d'établissement par téléphone au 02-40-51-40-46 ou par mail stmichel.ecole@orange.fr

Prenez soin de vous tous.

Béatrice DELOURME
Chef d'établissement
Pour toute l'équipe éducative et l'Ogec de l'école Saint Michel.